

Pour un Service public national d'Enseignement supérieur et de Recherche, laïque, démocratique et émancipateur

## L'Enseignement Supérieur et la Recherche à vendre!

08 mars 2022

Depuis la rentrée universitaire de septembre 2021, le CNESER a été réuni quatre fois : à chaque ordre du jour, apparaissent de plus en plus nombreux les signes d'un basculement complet orchestré par le gouvernement Macron et F. Vidal : après avoir fait entrer dans les COMUE, puis dans les regroupements plus ou moins expérimentaux de l'ESR, des établissements privés d'enseignement supérieur post-bac tels que les différents instituts catholiques, des écoles d'art, de commerce ou de management, le Ministère se plait aujourd'hui à distribuer des visas et des grades à des formations sponsorisées de façon scadaleuses par quelques grandes entreprises, ou, pire encore, à des établissements privés hors de prix, et à en faire une promotion éhontée, contre l'avis des représentantes au CNESER et de la plupart des organisations représentantes des personnels ou des étudiant·es.

En septembre, le CNESER a du se prononcer sur l'attribution du grade de Licence au Diplôme Universitaire (DU) « Sciences pour un monde durable » de l'EPE PSL, une offre de formation financée par Engie, Foncia, BNP Paribas. C'est ainsi que nos établissements publics d'enseignement supérieur en sont réduits à devenir des régies publicitaires!

En octobre, c'est un arrêté Parcoursup qui prévoyait l'intégration dans la plateforme de formations dispensées par des établissements privés qui ne sont ni sous contrat avec l'Etat ni d'intérêt général. Sous couvert d'une prétendue transparence, le MESRI organise tranquillement une véritable campagne publicitaire gratuite pour ces formations privées, qu'il met directement en concurrence avec des formations publiques reconnues mais avec de moins en moins de moyens. Ces formations privées n'apportent pourtant aucun gage de leur qualité, puisqu'une seule inscription au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) les autorise à apparaitre sur Parcoursup. Le Ministère lui-même reconnait ne pas avoir la main sur leurs contenus puisque ces établissements ne sont pas sous contrat avec l'Etat.

En décembre, ce sont quatre projets de texte concernant le privé qui étaient à l'ordre du jour :

- Un arrêté accordant la reconnaissance par l'Etat à des écoles techniques privées pour des formations préparant au brevet de technicien supérieur : ce sont ainsi 11 établissements, de 8 académies et portant 13 formations qui seraient reconnus. Certaines prévoient des frais d'inscription exorbitants, actant l'organisation par l'Etat d'une sélection par l'argent quand les places ne sont plus suffisantes pour accueillir les néobachelier es dans l'enseignement supérieur public.
- Un décret portant association de la Fédération Universitaire et Pluridisciplinaire de Lille (« la catho de Lille ») à l'Université Polytechnique Hauts-de-France : en dehors du jeu de légo institutionnel encore une fois à l'œuvre ici et que la CGT FERC Sup dénonce depuis longtemps, il faut souligner la navigation à vue de la « Catho » prête à manger à tous les râteliers publics pour faire semblant de délivrer des grades universitaires ou de former des étudiant es jusqu'au doctorat (cette « alliance » avec l'ex-Université de Valenciennes succède à celles de « la Catho » avec l'Université d'Artois puis avec la ComUE Lille Nord de France).
- Un projet d'arrêté portant reconnaissance par l'État de l'école technique privée RUBIKA Valenciennes : un cursus en 5 ans à 9 500 € l'année, qui va endetter des étudiant es pour des années, qui ne présente quasi aucune activité de recherche et affiche un diplôme « mastère », jouant encore une fois sur la confusion public/privé (Mastère avec un « e » ici, master sans « e » là!).
- Un projet d'arrêté portant renouvellement du visa et du grade de master au diplôme de l'ISIT : ici aussi, les frais d'inscription sont extrêmement élevés, et les instances de gouvernance sont totalement dévoyées (pas ou très peu de représentants étudiants)

Après avoir organisé la dislocation de l'ESR en menant les











multiples réformes que l'on sait (LRU, ...) et qui préparaient sa marchandisation partielle, le gouvernement actuel s'engouffre dans les brèches laissées par le manque de moyens organisé :

On contourne le monopole de la collation des grades par les établissements de l'Etat, on détourne les financements de l'Etat vers le privé : rappelons qu'obtenir un visa de l'Etat permet l'attribution de bourses aux étudiant es de ces établissements privés, mais également le financement par l'État de l'alternance et de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur. Ainsi, alors que l'État renonce à donner les moyens aux établissements publics , l'impôt finance indirectement mais massivement ces écoles privées.

Pire encore, le MESRI entretient volontairement la confusion entre public et privé, la confusion entre les dénominations des diplômes (Licence ou Bachelor, Master ou Mastère, ...), la confusion quant à la possibilité de poursuivre des études audelà de ces formations, la confusion sur les frais d'inscription, souvent exorbitants, qui ne sont plus visibles au moment des choix définitifs. Les bacheliers, les étudiants et leurs familles sont trompés!

Dans le même temps, on ne donne aucun moyen pour augmenter les capacités d'accueil des formations publiques, on laisse le patrimoine s'abîmer, voire tomber en ruine, on ne recrute pas les personnels nécessaires pour répondre à l'augmentation du nombre d'étudiants (+ 500 000 étudiants depuis 2010). Mais on

sélectionne, on gère des « flux » comme si c'était de la rayonne, sans permettre à la jeunesse de construire un projet de formation ou d'émancipation, on érige l'inaction et la pénurie en loi de programmation.

La CGT rappelle qu'elle défend le principe d'un service public d'ESR, ouvert à toutes et tous, d'égale exigence et qualité sur tout le territoire, gratuit, délivrant des diplômes nationaux, reconnus par les statuts et conventions collectives. Nous continuons à revendiquer l'abrogation de ParcourSup et de la loi ORE, nous nous opposons à la sélection à l'entrée de l'Université et en Master, nous demandons l'augmentation des capacités d'accueil afin de faire face à l'augmentation du nombre d'étudiants, et le retour d'un financement récurrent et pérenne d'État ainsi que l'ouverture des postes statutaires nécessaires.

Nous ne voulons pas de cette marchandisation de l'enseignement supérieur car la connaissance n'est pas une marchandise et nos étudiant·es ne sont pas des pièces à usiner! Il est urgent que l'État mette en place un plan pluriannuel d'investissement massif dans l'ESR afin de répondre aux enjeux liés à la recherche, aux qualifications de haut niveau comme aux exigences d'émancipation d'une jeunesse enthousiaste.





La CGT
des établissements
d'Enseignement supérieur
et de Recherche

Nom :	Bulletin à retourner rempli à :
Prénom :	
Composante ou service :	
Tél. :	
Couriel :	
	www.adherer.fercsup-cgt.net





